

## Logements locatifs : « Un objectif réaliste pour 2030 »

En réponse aux propos de Jean-Paul Lalive, élu de la liste « Erquy avenir solidaire », qui soulignait (*Ouest-France* de lundi) « une discordance lourde » entre le contrat de mixité sociale et le Projet d'aménagement et de développement durable (PADD), Marie-Paule Allain, adjointe au maire en charge de l'urbanisme, du patrimoine et de l'environnement apporte des précisions : « **M. Lalive souligne non pas une contradiction, mais un décalage d'approche dans le temps.** Le Projet d'aménagement et de développement durable discuté au dernier conseil municipal prévoit la construction de 400 logements sur dix ans entre 2026 et 2036. La limite minimale de 35 % de logements sociaux pour les projets à venir permettra d'atteindre, en 2036, la part de 25 % de logements sociaux sur l'ensemble de la commune (par rapport au parc global de résidences principales), incluant les programmes municipaux et les programmes de promoteurs privés. Certains programmes municipaux, par exemple le petit collectif prévu rue des Patriotes et le collectif 48, rue des Hôpitaux, seront réalisés à 100 % en logements sociaux. »

Elle poursuit : « Le Plan local de l'habitat prévoit la construction de 40 logements par an entre 2031 et 2036. Au 1<sup>er</sup> août, Erquy compte 131 logements sociaux. 135 nouveaux sont en cours de réalisation, ou arrêtés par des contentieux, ou programmés. Pour permettre d'atteindre les objectifs du PLH (Plan local d'habitat), il est nécessaire de programmer encore une quarantaine de logements avant fin 2030, ce qui est un objectif réaliste. »